

l'essentiel

n° 104
Avril 2008

Avertissement

Les projections de population et de ménages consistent à appliquer des hypothèses (fécondité, migrations, comportements sociaux...) à une population de départ et à la faire évoluer dans le temps en faisant varier, année après année, les caractéristiques de la population de la zone. Ces projections dépendent des choix réalisés au cours de la construction des hypothèses. Elles ne sont donc pas des prévisions et encore moins des estimations de ce que sera la zone en 2020.

Les résultats donnés ici concernent le scénario central (voir méthodologie). Pour les différentes zones, des calages ont été réalisés pour faire coïncider le point 2005 avec les estimations de population issues des enquêtes annuelles de recensement. En revanche, aucun calage n'est possible à l'horizon 2020. C'est pourquoi, à cette date, la somme des populations des trois zones composant le Pays de l'Aire urbaine est légèrement différente de l'estimation de l'ensemble du pays (cf. méthodologie)

305 500 PERSONNES À L'HORIZON 2020

DANS LE PAYS DE L'AIRE URBAINE DE BELFORT-MONTBÉLIARD-HÉRICOURT-DELLE

Entre 2005 et 2020, la population du Pays de l'Aire urbaine resterait stable autour de 306 000 habitants. Le recul enregistré dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard serait compensé par une légère progression dans la communauté d'agglomération belfortaine et surtout par une nette augmentation de la population résidant dans le reste du Pays de l'Aire urbaine. Le vieillissement serait plus marqué dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard où la part des 60 ans et plus dépasserait les 30% en 2020, contre 26% sur le reste du territoire. Le nombre de personnes seules et de familles monoparentales seraient en forte hausse. Entre 1999 et 2020, le Pays de l'Aire urbaine pourrait perdre 9 700 actifs. La part des femmes et des seniors au sein des actifs devrait progresser.

Au 1^{er} janvier 2005, le Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, appelé Pays de l'Aire urbaine dans la suite de cette étude, comptait 306 000 habitants. En 2020, en supposant le prolongement des tendances démographiques récentes, 305 500 personnes résideraient sur ce territoire, ce qui représente une diminution de 0,2%. Toutefois, cette quasi-stabilité de

la population ne serait pas uniforme sur la période. En effet, le nombre d'habitants devrait croître jusqu'en 2013 où l'on dénombrerait plus de 307 000 personnes, avant de se réduire progressivement.

Cette évolution est moins favorable qu'au niveau régional : entre 2005 et 2020, la population franc-comtoise devrait augmenter de 3,5% pour atteindre 1 183 000 personnes.

Au sein du Pays de l'Aire urbaine, les évolutions sont contrastées. La communauté d'agglomération belfortaine connaîtrait une légère progression pour passer de 93 700 habitants en 2005 à 95 000 habitants en 2020 (+1,4%).

Dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, le nombre d'habitants passerait de 118 500 à 108 400 entre 2005 et 2020, soit une



www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

Combien d'habitants en 2030 ?



En 2030, la population du Pays de l'Aire urbaine atteindrait à peine 299 000 personnes. Cela représente une diminution de 2,3% entre 2005 et 2030.

Au sein du Pays de l'Aire urbaine, les tendances observées entre 2005 et 2020 se poursuivraient à l'exception de la communauté d'agglomération belfortaine. En effet, le nombre d'habitants de la communauté d'agglomération de Belfort devrait croître jusqu'en 2020 où l'on compterait 95 000 personnes, avant d'enregistrer un léger repli. 94 300 habitants résideraient sur ce territoire en 2030. Ce chiffre reste toutefois supérieur de 0,7% au niveau de 2005.

Dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, le nombre d'habitants continuerait de baisser. On dénomberrait, en 2030, 19 300 personnes de moins qu'en 2005, soit une diminution de 16,4%.

Au contraire, la croissance de la population dans le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération se poursuivrait. En 2030, 108 100 personnes résideraient sur ce territoire, soit 14,8% de plus qu'en 2005.

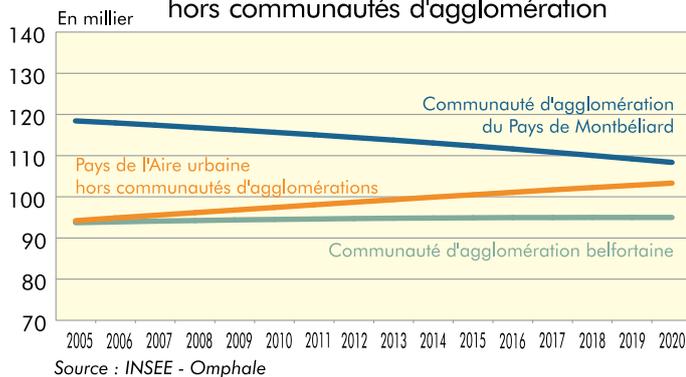
Des territoires très urbains

	Population 1990	Population 1999	évolution annuelle 1990-1999 (%)	Part de la population habitant en zone urbaine* en 1999 (%)
Communauté d'agglomération belfortaine	89 950	92 120	+0,26	99,7
Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard	125 490	121 100	- 0,39	100,0
Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération	88 180	90 250	+0,26	66,8
Pays de l'Aire urbaine	303 620	303 470	0,00	90,0

* On considère comme zone urbaine les communes appartenant à un pôle urbain ou à une couronne périurbaine.

Source : INSEE - Recensements de la population 1990 et 1999

Nette progression de la population dans le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération



baisse de 8,5%. Celle-ci s'accroîtrait en fin de période. Le reste du Pays de l'Aire urbaine (c'est-à-dire le pays hors communautés d'agglomération) verrait sa population augmenter de 9,7% pour atteindre 103 300 résidents en 2020.

Les évolutions de population s'expliquent par les mouvements du solde naturel et du solde migratoire. Quel que soit le territoire au sein du Pays de l'Aire urbaine, l'excédent naturel s'atténue. La réduction la plus forte de cet excédent concerne la communauté d'agglomération du Pays

de Montbéliard. Entre 1982 et 1990, cette dernière enregistrait annuellement 1 090 naissances de plus que de décès. Cet excédent s'est réduit à 700 entre 1990 et 1999 et devrait s'établir à seulement 280 entre 1999 et 2020.

Dans les autres zones, les évolutions sont moins marquées. Dans la communauté d'agglomération belfortaine, l'excédent naturel annuel passe ainsi de 600 entre 1982 et 1990 à 550 entre 1990 et 1999 et serait de 380 entre 1999 et 2020. Dans le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération, on dénombrait annuellement 300 naissances de plus que de décès

entre 1982 et 1990. Entre 1999 et 2020, le solde naturel annuel devrait être de 160 soit à peine moins que lors de la décennie précédente.

La diminution de l'excédent naturel s'accompagne d'une évolution positive du solde migratoire

Comme ailleurs, la réduction du nombre de naissances combinée à la hausse du nombre de décès expliquerait cet amoindris-

sement de l'excédent naturel. Le nombre de naissances de plus en plus faible est lié à la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, et ce, malgré une fécondité relativement élevée. Parallèlement, la part croissante des 75 ans et plus au sein de la population, âge où la mortalité est élevée, conduirait à une hausse du nombre de décès.

Un excédent naturel en recul, mais un moindre déficit migratoire

	1982 - 1990		1990 - 1999		1999 - 2020*	
	solde naturel annuel	solde migratoire annuel	solde naturel annuel	solde migratoire annuel	solde naturel annuel	solde migratoire annuel
Communauté d'agglomération belfortaine	600	- 540	550	- 315	380	- 250
Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard	1 090	- 2 410	700	- 1 190	280	- 890
Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération	300	+80	180	+50	160	+475
Pays de l'Aire urbaine**	1 990	- 2 870	1 430	- 1 455	860	- 790

* Estimation Omphale

** Les projections sur les trois zones d'étude ne sont pas calées sur celle de l'ensemble du Pays de l'Aire urbaine

Source : INSEE - Recensements de la population 1982, 1990 et 1999, État-civil, Omphale

Le déficit migratoire ⁽¹⁾ des deux communautés d'agglomération tendrait, quant à lui, à se réduire. Entre 1982 et 1990, le déficit migratoire annuel était de - 540 personnes dans la communauté d'agglomération belfortaine et de - 2 410 dans celle du Pays de Montbéliard. Entre 1990 et 1999, le déficit annuel s'est légèrement réduit : 315 départs de plus que d'arrivées dans la communauté d'agglomération belfortaine et 1 190 dans celle du Pays de

Montbéliard. Cette réduction du déficit migratoire devrait se poursuivre entre 1999 et 2020, avec respectivement - 250 et - 890 personnes par an.

Dans le même temps, l'excédent migratoire du reste du Pays de l'Aire urbaine s'accroîtrait fortement : l'excédent migratoire annuel était de +80 entre 1982 et 1990, de +50 au cours de la période 1990-1999 et

serait estimé à +475 entre 1999 et 2020.

L'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom entraîneraient un vieillissement de la population. Cette modification de la structure par âge serait même légèrement plus marquée dans le Pays de l'Aire urbaine qu'en Franche-Comté.

Un vieillissement de la population plus marqué dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard

Une population plus âgée dans le Pays de l'Aire urbaine qu'en moyenne en Franche-Comté

Structure par âge (en %)

	2005			2020		
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus
Communauté d'agglomération belfortaine	24,9	55,8	19,3	22,4	52,2	25,4
Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard	24,4	53,7	21,9	21,8	47,6	30,6
Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération	25,3	54,7	20,0	23,7	50,0	26,3
Pays de l'Aire urbaine Franche-Comté	24,8	54,6	20,6	22,8	49,1	28,1
	25,1	53,9	21,0	23,6	49,1	27,3

Source : INSEE - Omphale

À l'horizon 2030, les projections réalisées par l'INSEE sur le Pays de l'Aire urbaine mettent en évidence une stabilisation de la population aux environs de 300 000 habitants. Celle-ci intègre toutefois des évolutions sociales fortes (vieillesse, baisse de la taille des ménages et du nombre d'enfants par femme, recul de la part et du nombre d'actifs) et des différences territoriales. Elle ne préfigure ni immobilisme ni diminution des besoins.

Cet exercice de prospective nous interpelle. Il rappelle que l'effort sur le logement reste incontournable et que les services devront s'adapter vers une plus grande proximité, notamment pour répondre aux besoins des personnes âgées. Il souligne que les évolutions territoriales sont à la fois porteuses d'attractivité et de déséquilibres.

Pendant les trente dernières années, le Nord Franche-Comté s'est posé en territoire moteur et rien ne vient contredire le fait qu'il puisse maintenir cette situation. Mais il n'en reste pas moins un territoire multipolaire, complexe, dont la dynamique n'est pas directement comparable à celles des aires urbaines monocentriques (au sens INSEE) de la même catégorie. La chance de ce territoire est à la fois d'être diversifié et cohérent. Il offre aux villes qui le

composent un poids régional comme une visibilité nationale et européenne. La spécificité multipolaire de l'Aire urbaine justifie un effort permanent de structuration : effort d'organisation territoriale appuyé sur des réalisations concrètes et de proximité, mise en cohérence autour des fonctions supérieures, projets économiques et culturels, implication dans le partenariat transrégional... L'Aire urbaine devra réussir à profiter de « l'effet TGV » pour entrer de plein pied dans la métropolisation et élargir son influence à l'échelle Rhin-Rhône.

La performance territoriale globale peut progresser très significativement par l'élargissement du partenariat. L'implication de l'ensemble du bassin de vie - qui déborde déjà largement les limites institutionnelles de l'Aire urbaine - est un premier gisement.

La performance territoriale, c'est aussi réussir à renouveler l'ossature des systèmes de transports, avec le levier des développements urbains dans un espace « durable » pour faire franchir un véritable seuil qualitatif à l'Aire urbaine.

Un séminaire organisé fin 2008 permettra de débattre de toutes ces questions.

Syndicat mixte de l'Aire Urbaine

Dans le premier, la part des moins de 20 ans et celle des 20-59 ans diminueraient respectivement de 2,0 et de 5,5 points entre 2005 et 2020 pour se situer respectivement à 22,8% et 49,1% en 2020. À l'inverse, la part des 60 ans et plus passerait de 20,6% en 2005 à 28,1% en 2020. Au niveau régional, la part des jeunes de moins de 20 ans devrait atteindre 23,6% en 2020 et celle des plus de 60 ans 27,3%.

Au sein des deux communautés d'agglomération, la part des moins de 20 ans diminuerait d'environ 2,5 points entre 2005 et 2020. Dans le reste du Pays de l'Aire urbaine, le recul serait plus limité (- 1,6 point) entre 2005 et 2020. La part des jeunes au sein de la population atteindrait 23,7%, soit la plus forte proportion du Pays de l'Aire urbaine.

Parallèlement, la part des 60 ans et plus augmenterait dans chacun des territoires. Dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, les personnes de 60 ans et plus représenteraient plus de 30% de la population en 2020. Dans la communauté d'agglomération belfortaine et dans le reste du Pays de l'Aire

urbaine, cette proportion ne dépasserait pas 27%.

Quelles que soient les évolutions de population, le nombre de ménages (c'est à dire de résidences principales) devrait progresser entre 2005 et 2020. Dans le Pays de l'Aire urbaine, la hausse du nombre de ménages atteindrait 9,0%, passant de 126 750 en 2005 à 138 150 en 2020. Cette forte progression explique que le nombre moyen de personnes par ménage passerait de 2,37

Un nombre de ménages en constante augmentation

en 2005 à 2,17 en 2020. En Franche-Comté, la hausse du nombre de ménages devrait être plus importante (+11,3%), la taille moyenne des ménages de la région passant de 2,31 à 2,15 personnes au cours de la période.

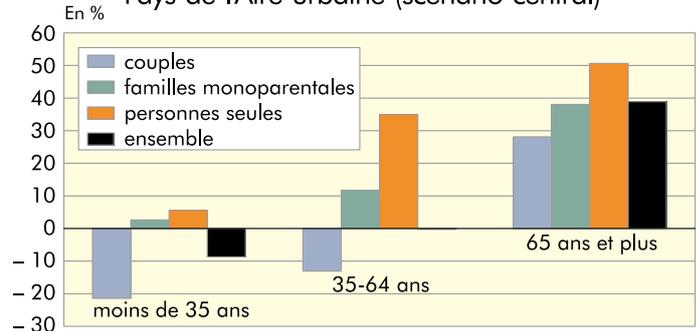
En 2020, 45 100 ménages résideraient au sein de la communauté d'agglomération belfortaine. Ils seraient ainsi 10,7% de plus qu'en 2005. La croissance du nombre de ménages se ferait sur un rythme de moins en moins rapide : la hausse serait de 0,8% par an avant 2008, puis se réduirait pour s'établir à

un rythme inférieur à 0,55% par an après 2015. La communauté d'agglomération belfortaine se caractérise également par un nombre moyen de personnes par ménage relativement faible puisqu'il n'est que de 2,25 en 2005 et s'établirait à 2,06 en 2020.

Malgré une nette baisse de la population vivant au sein des ménages, le nombre de ménages augmenterait de 1,3%, entre 2005 et 2020, dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard. Le nombre de ménages progresserait jusqu'en 2013. Après cette date, il commencerait à reculer, pour s'établir en 2020 à 50 100 ménages.

Enfin, le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération connaîtrait une hausse de 18,6% du nombre de ménages, pour s'établir à 43 450 ménages en 2020. La progression du nombre de ménages se ferait sur un rythme soutenu puisqu'il dépasserait 1% par an tout au long de la période. Comme dans les autres territoires, la taille des ménages se réduirait (2,53 en 2005 et 2,34 en 2020),

Évolution du nombre de ménages selon l'âge et le type entre 1999 et 2020
Pays de l'Aire urbaine (scénario central)



Source : INSEE - Omphale

tout en demeurant la plus élevée des trois zones qui composent le Pays de l'Aire urbaine.

Le vieillissement de la population contribue, en partie, à la croissance du nombre de ménages et notamment à celle des couples sans enfants et des personnes seules. Dans l'ensemble du Pays de l'Aire

Effets démographiques et changements de comportements amplifient la croissance du nombre de ménages

urbaine, le nombre de ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans progresserait de 39% entre 2005 et 2020, ce qui représenterait 13 500 ménages supplémentaires. 60% de cette hausse concernerait des person-

nes seules. À l'inverse, le nombre de ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 8,8%.

Les couples se forment de plus en plus tard. Ainsi, entre 2005 et

2020, le nombre de ménages composés d'une seule personne âgée de moins de 35 ans augmenterait de

5,8%. En revanche, le nombre de couples dont la personne de référence a moins de 35 ans diminuerait de 21,4%. Par ailleurs, les ruptures d'union continueraient de progresser, entraînant un accroissement de 14,5% du nombre de

Avertissement

Les données présentées dans cet encadré sont issues de l'exploitation de la question posée lors du recensement de la population : « Où habitiez-vous le 1^{er} janvier 1982 (ou 1990) ? ». Le chiffre du solde migratoire sera donc différent du solde migratoire apparent. D'une part, il résulte d'un traitement statistique distinct, puisque ce nombre se base sur l'exploitation de réponses fournies par les individus sur leur lieu de résidence neuf ans plus tôt. D'autre part, il ne prend pas en compte les échanges avec l'étranger.

Caractéristiques des migrants du Pays de l'Aire urbaine

Entre 1982 et 1990, comme entre 1990 et 1999, les échanges entre les deux communautés d'agglomération sont assez peu nombreux. Entre 1990 et 1999, les communautés d'agglomération de Belfort et de Montbéliard ont enregistré 82 300 départs ou arrivées sur leurs territoires. Parmi ces mouvements, seuls 3 750 se font entre les deux communautés d'agglomération. Que ce soit au départ de la communauté d'agglomération belfortaine ou de celle du Pays de Montbéliard, environ 9% des mouvements migratoires se font en direction de l'autre communauté d'agglomération. Les échanges avec le reste du Pays de l'Aire urbaine sont plus nombreux. 44% des départs du Pays de l'Aire urbaine hors communautés

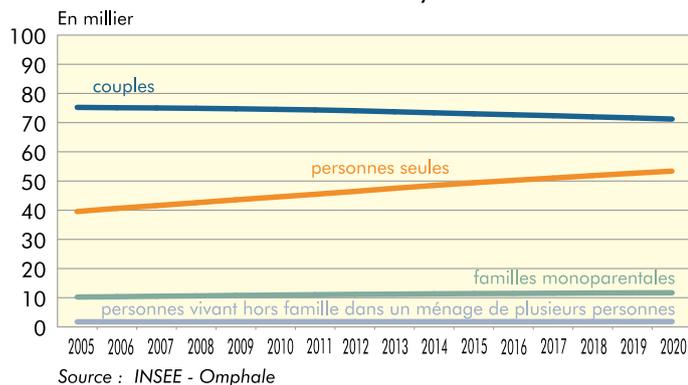
d'agglomération sont à destination de l'une ou l'autre des deux communautés d'agglomération, ce qui représente 6 900 personnes. Inversement, 60% des arrivées dans ce territoire, soit 11 200 individus, sont en provenance de l'une des deux communautés d'agglomération.

La communauté d'agglomération belfortaine attire principalement les jeunes. La classe d'âge des 18-29 ans est la seule à présenter un excédent migratoire entre 1990 et 1999. Elle est nettement déficitaire en ce qui concerne les employés, les ouvriers et les retraités, mais enregistre un excédent de cadres.

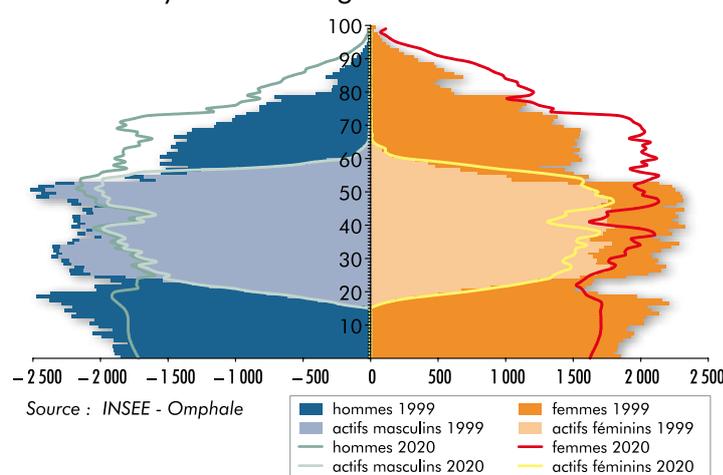
Le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération accueille, quant à lui, des familles avec enfants. Les 0-17 et les 30-39 ans arrivent nombreux sur ce territoire entre 1990 et 1999. Le nombre d'arrivées de personnes de ces tranches d'âge dépassent de 4 100 le nombre de départs au cours des neuf années. Ce territoire présente également un excédent migratoire pour les cadres et les professions intermédiaires.

Dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, les spécificités sont nettement moins marquées. Quelle que soit la tranche d'âge ou la catégorie socioprofessionnelle, la communauté d'agglomération affiche un déficit migratoire.

Très forte progression du nombre de personnes seules entre 2005 et 2020 dans le Pays de l'Aire urbaine



Pays de l'Aire urbaine
Pyramide des âges à l'horizon 2020



familles monoparentales au sein du Pays de l'Aire urbaine.

Le nombre d'actifs devrait diminuer de 8% entre 1999 et 2020

Les départs à la retraite des générations nées pendant le baby-boom et l'arrivée sur le marché du travail de générations moins nombreuses devraient peser sur l'évolution du nombre d'actifs ⁽²⁾. À cela s'ajouteraient des pertes d'actifs liés aux mouvements migratoires. Entre 1999 et 2020, dans le Pays de l'Aire urbaine, si les tendances passées se poursuivent, le nombre d'actifs devrait baisser de 8% pour atteindre 126 000 en 2020 ⁽³⁾.

Dans la communauté d'agglomération belfortaine, la population active compterait environ 42 000 personnes aussi bien en 1999 qu'en 2020. Le nombre d'actifs progresserait en moyen-

ne de 0,44% par an entre 1999 et 2006, avant de diminuer. La communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard connaîtrait, pour sa part, une très forte réduction de sa population active. En 2020, le nombre d'actifs serait de 43 000, soit 10 800 de moins qu'en 1999 (- 20%). Au contraire, le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération verrait sa population active progresser de 7% entre 1999 et 2020. Ce territoire regrouperait 44 000 actifs en 2020.

Une population active qui se féminise

Jusqu'à la fin des années soixante, la croissance de la population active dans le Pays de l'Aire urbaine a été portée par celle du nombre d'hommes actifs. L'immigration de travail, essentiellement mas-

culine, liée à un fort besoin de main-d'œuvre dans l'industrie, a renforcé ce phénomène. Depuis le début des années soixante-dix, la croissance de la population active est plus forte pour les femmes que pour les hommes. Le développement du secteur tertiaire, où l'emploi est plus féminisé, et des évolutions sociologiques ont amené de nombreuses femmes à entrer sur le marché du travail. En 1999, dans le Pays de l'Aire urbaine, les femmes représentaient 43,2% de la population active.

De 1999 à 2020, le recul du nombre d'actifs toucherait plus les hommes (- 9 700 actifs) que les femmes (- 1 200). La part des femmes au sein de la population active atteindrait 46,0% en 2020.

Dans les prochaines années, l'activité des femmes pourrait bénéficier par exemple du dévelop-

pement des structures de garde de jeunes enfants. En supposant une augmentation progressive des taux d'activité féminins au niveau de ceux de l'Île-de-France pour les femmes âgées de 25 à 49 ans, la population active du Pays de l'Aire urbaine atteindrait 129 000 personnes en 2020, soit 5,9% de moins qu'en 1999.

Le poids des seniors se renforce

Si les grandes tendances observées dans le passé se prolongeaient, la part des actifs âgés de 50 ans ou plus, qu'ils aient un emploi ou qu'ils en cherchent un, passerait de 18,1% en 1999 à 23,5% en 2020 dans le Pays de l'Aire urbaine. Le vieillissement de la population induit naturellement une augmentation de la proportion de personnes plus âgées parmi les actifs.

L'activité des seniors pourrait encore se renforcer du fait de l'allongement de la vie active. Si on prend en compte un éventuel report de l'âge de cessation d'activité en remontant progressivement les taux d'activité des 55-59 ans au niveau de ceux des 50-54 ans, cela conduirait à une diminution de la population active du Pays de l'Aire urbaine de seulement 3,9% d'ici 2020 pour

Une proportion de femmes en augmentation au sein de la population active du Pays de l'Aire urbaine

	1999	Scénario central		Décalage des taux d'activité des 50-54 ans aux 50-59 ans		Montée des taux d'activités féminins	
		2006	2020	2006	2020	2006	2020
Moins de 30 ans	34 700	32 800	28 900	32 800	28 900	33 000	29 400
dont moins de 25 ans	15 400	16 400	13 700	16 400	13 700	16 400	13 700
30 à 49 ans	77 600	75 200	67 500	75 200	67 600	76 600	70 000
50 ans et plus	24 800	29 800	29 600	32 000	35 300	29 800	29 600
dont 55 ans et plus	7 900	12 100	11 600	14 200	17 000	12 100	11 600
dont 60 ans et plus	1 100	1 100	1 400	1 100	1 400	1 100	1 400
Total	137 100	137 800	126 000	140 000	131 800	139 400	129 000
Part des moins de 30 ans (%)	25,3	23,8	22,9	23,4	21,9	23,7	22,8
Part des 50 ans ou plus (%)	18,1	21,6	23,5	22,9	26,8	21,4	22,9
Part des femmes (%)	43,2	44,6	46,0	44,6	46,2	45,1	47,2

Source : INSEE - Omphale, Recensements de la population

atteindre 131 800 personnes. Les 50 ans ou plus représenteraient alors plus du quart des actifs.

Au sein du Pays de l'Aire urbaine, les évolutions sont semblables. Une nouvelle progression des taux d'activité féminins permettrait à la population active de la communauté d'agglomération belfortaine de progresser de 1,2%. Dans la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, selon cette hypothèse, la baisse serait atténuée (-17,7%) par rapport au scénario central et dans le reste du Pays de l'Aire urbaine, la croissance du nombre d'actifs atteindrait 9,2%.

La remontée des taux d'activité de la classe d'âge des 55-59 ans conduirait à une augmentation de la population active de 2,9% dans la communauté d'agglomération belfortaine et de 12,2% dans le Pays de l'Aire urbaine hors communautés d'agglomération. La communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard connaîtrait, là encore, une baisse du nombre d'actifs moins marquée qu'avec le scénario central (-16,2% entre 2005 et 2020). ■

Florence BRULEY
François-Xavier DUSSUD
Caroline GUICHARD
Yves LEBEAU

1) Le solde migratoire présenté ici est un solde migratoire apparent. Il est calculé par différence entre la variation de population entre deux recensements et l'excédent naturel. Les échanges avec les DOM ou l'étranger sont donc pris en compte.

2) Le terme « actifs » désigne aussi bien les personnes ayant un emploi que les chômeurs.

3) Les modalités techniques de réalisation des projections d'actifs ne permettent pas d'avoir des comparaisons régionales.

Cf. méthodologie

Définitions

Le **taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population féminine moyenne de l'année âgée de 15 à 49 ans.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année.

La **population active** comprend les personnes qui travaillent et celles qui sont à la recherche d'un emploi.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Un **ménage** est l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, que ces personnes soient unies par un lien de parenté ou non.

Les individus peuvent être classés selon leur mode de cohabitation, regroupés en six modalités dans cette étude :

Enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale : l'enfant d'une famille est compté comme tel, quel que soit son âge, s'il n'a pas de conjoint ou d'enfants vivant dans le ménage. Il peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, enfant adopté, enfant en tutelle de l'un ou de l'autre parent.

Adulte d'un couple avec ou sans enfant : individu vivant en couple, les conjoints pouvant être mariés ou non.

Adulte d'une famille monoparentale : parent sans conjoint, vivant avec un ou plusieurs enfants.

Personne hors famille : individu du ménage qui n'appartient pas à la famille principale. Lorsqu'il n'y a que des personnes sans lien de parenté dans le ménage, celui-ci est entièrement constitué de personnes hors famille.

Personne seule : individu vivant seul dans un logement.

Personne hors ménage : individu appartenant soit à la population des collectivités, soit à la population des établissements et n'ayant pas de résidence personnelle, soit à la population des habitations mobiles, y compris les marinières et les sans-abri.

Méthodologie

Projections de population : les projections de population sont réalisées à l'aide du modèle Omphale. Ce modèle consiste à faire évoluer, année par année, les effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes que sont la natalité, la mortalité et les migrations.

Ainsi, la population de l'année $n+1$ est obtenue en faisant vieillir d'un an les individus de l'année n en appliquant des quotients de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge à l'ensemble de la population. Pour obtenir le nombre de naissances (i.e. l'effectif d'âge 0), on applique des quotients de fécondité aux femmes de 15 à 49 ans. Tous ces quotients sont déterminés en tenant compte des tendances de fécondité, de mortalité et de migrations de la zone, observées par le passé.

Les projections de population s'appuient sur la population estimée au 1^{er} janvier 2005, mais, selon le zonage étudié, la méthodologie diffère.

Zonage départemental et régional : les projections sont réalisées à partir des effectifs par sexe et âge de la population issus des Estimations Localisées de Population au 1^{er} janvier 2005. Les quotients de fécondité et de mortalité de référence sont ceux de 2005 et les quotients migratoires de référence sont calculés sur la période 1990-2005.

Zonage infra-départemental : les projections sont réalisées à partir des effectifs par sexe et âge de la population issus du recensement 1999. Ainsi, les quotients de fécondité et de mortalité de référence sont ceux de 1999 et les quotients migratoires de référence sont calculés sur la période 1990-1999.

Deux étapes sont nécessaires. Tout d'abord, la population totale de la zone au 1^{er} janvier 2005 est estimée à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006. Ensuite, on ajuste la projection en base 1999 en la faisant « passer » par le point 2005 estimé tout en conservant les caractéristiques propres de la zone.

Dans le scénario central, les taux de fécondité ont été maintenus à leur niveau de 1999, la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années allant de 1988 à 2002 et les comportements migratoires observés entre 1990 et 1999 se poursuivent.

Projections de ménages : à partir des projections de population obtenues dans le cadre du scénario central, on fait évoluer, année par année, les comportements de cohabitation de la population d'une zone. On applique ensuite un taux de personnes de référence qui est maintenu constant au cours de la période de projection.

Projections d'actifs : les effectifs d'actifs sont obtenus par application d'un taux d'activité à la population totale projetée. Le scénario d'évolution des taux est unique. Il calque l'évolution des phénomènes nationaux sur la zone projetée.

Avertissement

Pour les projections d'actifs, les taux d'activité utilisés sont issus du recensement de la population de 1999 et n'ont pas encore été actualisés. De ce fait, la période de projection débute en 1999.

Par ailleurs, la méthode de réalisation de ces projections d'actifs ne permet pas de comparaisons avec la Franche-Comté.